

maritime est ouverte à la navigation, mais à la fin de la saison de navigation, les marchandises sont débarquées à Saint-Jean et elles doivent voyager par chemin de fer. Les sociétés canadiennes qui sont prêtes à acheter de l'outillage d'acier à couper exigent un prix uniforme pour l'année, parce que leur entreprise fonctionne à l'aide de calculatrices électroniques. Elles demandent un prix uniforme pour l'année et les États-Unis peuvent accéder à cette demande parce que leur frais de transport sont les mêmes toute l'année.

Les représentants des deux sociétés avec lesquels je me suis entretenu à Sheffield m'ont dit qu'ils sont disposés à garantir un prix annuel uniforme pour répondre aux besoins des Canadiens. Ils sont prêts à combler le déficit lorsque la voie maritime est fermée et qu'ils doivent débarquer leurs marchandises à Saint-Jean et ensuite les expédier par chemin de fer.

C'est là une chose, monsieur le président, que le gouvernement ne permettra pas. Le gouvernement insiste sur un prix franco à Manchester ou à Liverpool, plus les frais de transport au moment de l'expédition. A cause de ce règlement du gouvernement, les produits spécialisés en acier du Royaume-Uni ne peuvent être expédiés à raison du prix garanti pour un an, de façon à soutenir la concurrence des États-Unis qui, eux, peuvent offrir ce prix garanti d'un an. A mon avis, c'est un règlement irresponsable et injuste, qui prive le Royaume-Uni du droit de faire une offre à raison du prix garanti d'un an.

Je le répète, monsieur le président, j'ai devant moi les lettres de ces industriels de Sheffield, mais je ne les lirai pas. Toutefois, je ne pense pas qu'un grand nombre de députés de l'arrière-ban comprennent qu'il existe un règlement officiel qui donne aux fabricants de produits en acier des États-Unis la plus haute priorité pour vendre leurs produits au Canada et qui, en même temps, refuse au Royaume-Uni, dont le déficit commercial avec le Canada, est considérable, toute chance de vendre ses produits en acier dans notre pays.

J'espère vivement que le ministre du Commerce prendra note de ce que je dis, monsieur le président, et qu'il aura la décence et l'honnêteté d'expliquer pourquoi l'acier pour les automobiles ne peut être vendu au Canada, même si le président de ce complexe sidérurgique du Royaume-Uni m'a dit que le prix pourrait être de 12 à 15 p. 100 de moins que celui de l'acier vendu à la *Ford Motor Company* des États-Unis. J'aimerais aussi savoir pourquoi, quand une seule compagnie au Canada produit des machines agricoles de première qualité pour son propre usage, le règlement est tel que le Royaume-Uni ne peut faire d'offre en ce qui concerne les demandes

des compagnies canadiennes, soit au prix garanti d'un an, ce qui signifie qu'on offre sur un plateau d'argent aux États-Unis ces opérations canadiennes.

Je partage l'avis que le ministre a exprimé il y a peu de temps quant à la signification des exportations pour le Canada. Mais elles pourraient s'accroître encore plus rapidement si l'on tenait compte de l'équilibre qui existe entre nos importations et nos exportations. Moi qui pensais connaître les règlements du gouvernement, j'ai été stupéfait et tracassé en apprenant, à Sheffield, de la bouche de gens renseignés qui sont associés à l'empire sidérurgique du Royaume-Uni, qu'il existe des règlements du gouvernement qui refusent au Royaume-Uni la possibilité d'exporter à son collègue le plus important du Commonwealth, le dominion du Canada.

J'espère sincèrement que le ministre m'en donnera la raison et que l'on entreprendra une étude de cette question fort importante. J'espère que le ministre ne me jettera pas de la poudre aux yeux et n'essaiera pas d'éluder la question car les révélations que je viens de lui faire reposent sur des renseignements qui m'ont été donnés par d'éminents industriels de Sheffield qui, je le suppose, doivent connaître les règlements relatifs aux importations et aux exportations. J'attendrai avec impatience la réponse du ministre du Commerce à ses deux questions que je considère comme extrêmement importantes et dont j'ignorais tout, je peux le lui assurer, jusqu'à ce que les chefs industriels et politiques du Royaume-Uni me les signalent.

L'hon. M. Winters: Monsieur le président, je veux simplement dire un mot à propos des observations du député de Vancouver-Est, mais auparavant, pour tirer les choses au clair, je tiens à répondre au député d'Edmonton-Ouest qui a parlé de consulter l'industrie chimique à propos de toute modification du tarif. Je tiens à informer les membres du comité que des consultations ont lieu à cet égard. Nous avons eu des consultations très étroites avec plusieurs secteurs de l'industrie lors de ces négociations sur les tarifs. L'industrie en cause nous a fait connaître ses opinions. Le gouvernement en tient compte dans l'attitude qu'il est en train d'arrêter sur la question des produits chimiques soulevée par le député d'Edmonton-Ouest.

● (12.30 p.m.)

Quant aux remarques du député de Vancouver-Est, toujours faites avec dynamisme et bien étayées par des documents, je rappelle que la compréhension et les malentendus sont toujours possibles. Je me préoccupe autant